

4. La dissertation

La dissertation est l'épreuve écrite par excellence dans le cadre universitaire de la licence de sociologie, comme dans la plupart des disciplines relevant des sciences humaines. Très souvent l'évaluation du travail semestriel d'un étudiant se joue sur une dissertation, l'exercice permet alors de valider ou d'invalider l'acquisition d'un ECU (élément constitutif d'unités d'enseignement). Il est donc essentiel pour l'étudiant de maîtriser les règles de composition de la dissertation.

La dissertation (du latin *dis-serere*, entrelacer, tresser) n'est pas un simple exercice d'écriture improvisée pour écrivain amateur où s'exposent des opinions approximatives, des vagues souvenirs de lectures et de cours de l'étudiant. C'est au contraire un véritable exercice intellectuel qui vise à rassembler synthétiquement des connaissances dans un discours rigoureusement construit avec une introduction, un développement et une conclusion.

L'art de la dissertation ne consiste pas à trancher catégoriquement une question, comme on pourrait malencontreusement le croire, surtout lorsque le sujet pose une question, mais plutôt à problématiser le thème contenu dans la question, c'est-à-dire mettre à plat les termes du débat impliqué par la question afin de l'éclairer et, éventuellement, défendre une position. Insistons sur le fait que le correcteur n'attend pas de l'étudiant qu'il apporte la bonne réponse, mais plutôt qu'il soit capable de mettre en perspective les différentes positions relatives à la question que pose le sujet.

Il s'agit à présent d'envisager successivement les trois étapes qui, selon Gilles Ferréol⁸, doivent orienter l'étudiant dans la réalisation d'une dissertation, c'est-à-dire cibler le sujet, structurer le discours et soigner la rédaction.

Cibler le sujet

Le premier temps de la dissertation est le temps de la découverte du sujet, l'étudiant doit prendre le temps de lire attentivement et sans précipitation le libellé du sujet. Le sujet doit être saisi sans aucune ambiguïté car il est impossible de traiter correctement un sujet incompris ou mal compris. Il est parfois utile de reformuler le sujet afin de

mieux se l'approprier, attention cependant à ne pas introduire de contresens. La lecture du sujet est également l'occasion de définir précisément les termes du sujet, en mobilisant un savoir prérequis, puis d'identifier la nature des relations entre les termes (relations de cause à effet, d'opposition et de complémentarité...).

L'étudiant doit donc respecter scrupuleusement la contrainte du sujet et justifier explicitement chacun de ses choix dans la manière dont il va traiter le sujet.

Un thème et une directive

Tout sujet de dissertation contient toujours au moins un thème et parfois une directive. Le thème correspond au champ conceptuel sur lequel ouvre le sujet, par exemple : « *La sociologie durkheimienne* », alors que la directive indique l'angle par lequel il faut entrer dans le thème, par exemple : « *Présentez la sociologie durkheimienne, puis envisagez son actualité* ».

Un thème précis peut donner lieu à plusieurs directives, multipliant ainsi les possibilités de sujet.

Avant de s'engager plus avant dans la dissertation, l'étudiant doit impérativement lire et relire plusieurs fois le sujet pour s'en imprégner et pour bien saisir ce qui est attendu de lui. Seule une lecture minutieuse du sujet permet de se prémunir d'un fatal hors sujet.

L'étudiant doit porter une attention particulière sur le verbe retenu par la directive (définir, comparer, étudier, exposer, discuter, évaluer...) car celui-ci lui prescrit précisément la manière dont il convient de traiter le thème.

La délimitation du sujet

L'étudiant ne doit pas se laisser emporter par le flux du discours et déborder inutilement le cadre du sujet, il doit s'efforcer de traiter le sujet, uniquement le sujet. Ainsi, il lui faut savoir circonscrire le champ thématique ouvert par le sujet. Les limites du sujet sont rarement données, elles sont le plus souvent implicites dans l'énoncé. Si l'on reprend l'exemple du sujet « *La sociologie durkheimienne* », ce sujet sous-entend que l'étudiant doit inscrire son travail dans l'histoire de la sociologie en France et en Europe au moment de sa fondation.

Dans tous les cas de figure, c'est à l'étudiant d'annoncer et de justifier ses intentions, c'est à lui d'explicitier les prescriptions implicites qu'il décide de retenir du sujet.

Structurer le discours

Le second temps de la dissertation est encore un temps préparatoire, en amont de la rédaction proprement dite. C'est le moment opportun pour l'étudiant de mobiliser amplement ses connaissances puis de les agencer rigoureusement dans un plan. La construction du plan est une étape délicate, puisqu'elle engage irréversiblement le travail dans une direction.

Mobiliser les connaissances

Une fois que le sujet est relativement cerné, l'étudiant doit dresser un inventaire suffisamment exhaustif de son savoir sur le thème concerné, sans négliger aucune piste. Ainsi, l'étudiant va lister les faits, les arguments, les théories, les auteurs, les citations... c'est-à-dire la somme des ressources cognitives qui sont en sa possession pour traiter le sujet de manière à avoir une vue aussi complète que possible. Il va sans dire que ce savoir ne s'improvise pas, il est le résultat patiemment accumulé par l'étudiant au fil de ses fiches de lectures et de ses notes de cours.

Construire un plan

Une fois les informations rassemblées, il convient à l'étudiant de les organiser dans un plan qui va découper et articuler le discours en parties et sous-parties équilibrées. L'étudiant doit veiller à l'unité de son discours, quand bien même il se réfère à plusieurs points de vue, plusieurs théories, plusieurs auteurs.

Lorsqu'il construit son plan, l'étudiant doit absolument avoir présent à l'esprit la question posée par le sujet et les ressources cognitives à sa disposition. Le plan est au service du traitement du sujet et de l'exposition des arguments et non l'inverse.

Le plan doit donc se bâtir en respectant la contrainte du sujet et des ressources cognitives en vue d'élaborer un discours cohérent et pertinent. Il manifeste un cheminement logique à travers le texte qui va guider l'étudiant dans sa rédaction jusqu'à la conclusion.

Choisir un plan

Le plan va permettre à l'étudiant de traiter le sujet, tout en organisant ses arguments. C'est l'occasion de hiérarchiser les arguments en distinguant les arguments principaux des arguments secondaires, c'est aussi l'occasion d'ordonner les arguments en fonction de la logique argumentative mise en œuvre.

On peut repérer plusieurs types de plan, qui sont autant de types de raisonnement :

- le plan linéaire qui se contente de reprendre le déroulé chronologique des faits, précisons que ce plan est maladroit dans le cadre de la dissertation ;
- le plan analytique qui consiste à décomposer un problème complexe en autant de sous-problèmes plus simples, plus élémentaires ;
- le plan causal avec ses chaînes explicatives liant les causes et les effets ;
- le plan déductif ou inductif allant du général au particulier et réciproquement ;
- le plan dialectique en trois parties (thèse, antithèse, synthèse), plan le plus couramment employé dans le cadre de la dissertation.

Le choix du type de plan est généralement contenu dans l'énoncé du sujet, d'où l'utilité de lire attentivement le sujet. En effet, lorsque, par exemple, le sujet invite à discuter une proposition, il convient alors d'opter pour un plan dialectique, et lorsque le sujet invite à exposer une thèse, il convient d'opter pour un plan analytique.

Si l'on reprend l'exemple du sujet « *La sociologie durkheimienne* », c'est un sujet qui appelle plutôt un plan analytique, de manière à présenter les divers apports de la sociologie d'Emile Durkheim. Alors que la formulation « *La sociologie durkheimienne est-elle opératoire aujourd'hui ?* » appelle plutôt un plan dialectique afin de mettre en débat la question.

Il y a finalement deux pièges que l'étudiant doit éviter au moment de l'élaboration du plan : le premier consiste à adopter un plan qui ne tient pas compte du sujet et le second à adopter un plan qui ne parvienne pas à articuler correctement les parties entre elles.

Soigner la rédaction

Une fois le sujet saisi et le plan fixé, vient le temps de la rédaction. Il s'avère que le temps de lecture du sujet et le temps de construction du plan, aussi importants soient-ils, ne constituent que des moments préalables au temps de rédaction qui est véritablement le cœur de l'exercice. Le travail de rédaction prend tout son poids lorsque l'étudiant réalise que c'est exclusivement sur le texte que va porter l'évaluation et non sur la préparation ou l'intention du texte. C'est uniquement dans et par l'épaisseur du texte que doivent se manifester concrètement le travail préparatoire et l'intention de l'étudiant.

4. La dissertation

La dissertation est l'épreuve écrite par excellence dans le cadre universitaire de la licence de sociologie, comme dans la plupart des disciplines relevant des sciences humaines. Très souvent l'évaluation du travail semestriel d'un étudiant se joue sur une dissertation, l'exercice permet alors de valider ou d'invalider l'acquisition d'un ECUE (élément constitutif d'unités d'enseignement). Il est donc essentiel pour l'étudiant de maîtriser les règles de composition de la dissertation.

La dissertation (du latin *dis-serere*, entrelacer, tresser) n'est pas un simple exercice d'écriture improvisée pour écrivain amateur où s'exposent des opinions approximatives, des vagues souvenirs de lectures et de cours de l'étudiant. C'est au contraire un véritable exercice intellectuel qui vise à rassembler synthétiquement des connaissances dans un discours rigoureusement construit avec une introduction, un développement et une conclusion.

L'art de la dissertation ne consiste pas à trancher catégoriquement une question, comme on pourrait malencontreusement le croire, surtout lorsque le sujet pose une question, mais plutôt à problématiser le thème contenu dans la question, c'est-à-dire mettre à plat les termes du débat impliqué par la question afin de l'éclairer et, éventuellement, défendre une position. Insistons sur le fait que le correcteur n'attend pas de l'étudiant qu'il apporte la bonne réponse, mais plutôt qu'il soit capable de mettre en perspective les différentes positions relatives à la question que pose le sujet.

Il s'agit à présent d'envisager successivement les trois étapes qui, selon Gilles Ferréol¹, doivent orienter l'étudiant dans la réalisation d'une dissertation; c'est-à-dire cibler le sujet, structurer le discours et soigner la rédaction.

Cibler le sujet

Le premier temps de la dissertation est le temps de la découverte du sujet, l'étudiant doit prendre le temps de lire attentivement et sans précipitation le libellé du sujet. Le sujet doit être saisi sans aucune ambiguïté car il est impossible de traiter correctement un sujet incompris ou mal compris. Il est parfois utile de reformuler le sujet afin de

mieux se l'approprier, attention cependant à ne pas introduire de contresens. La lecture du sujet est également l'occasion de définir précisément les termes du sujet, en mobilisant un savoir prérequis, puis d'identifier la nature des relations entre les termes (relations de cause à effet, d'opposition et de complémentarité...).

L'étudiant doit donc respecter scrupuleusement la contrainte du sujet et justifier explicitement chacun de ses choix dans la manière dont il va traiter le sujet.

Un thème et une directive

Tout sujet de dissertation contient toujours au moins un thème et parfois une directive. Le thème correspond au champ conceptuel sur lequel ouvre le sujet, par exemple : « *La sociologie durkheimienne* », alors que la directive indique l'angle par lequel il faut entrer dans le thème, par exemple : « *Présentez la sociologie durkheimienne, puis envisagez son actualité* ».

Un thème précis peut donner lieu à plusieurs directives, multipliant ainsi les possibilités de sujet.

Avant de s'engager plus avant dans la dissertation, l'étudiant doit impérativement lire et relire plusieurs fois le sujet pour s'en imprégner et pour bien saisir ce qui est attendu de lui. Seule une lecture minutieuse du sujet permet de se prémunir d'un fatal hors sujet.

L'étudiant doit porter une attention particulière sur le verbe retenu par la directive (définir, comparer, étudier, exposer, discuter, évaluer...) car celui-ci lui prescrit précisément la manière dont il convient de traiter le thème.

La délimitation du sujet

L'étudiant ne doit pas se laisser emporter par le flux du discours et déborder inutilement le cadre du sujet, il doit s'efforcer de traiter le sujet, uniquement le sujet. Ainsi, il lui faut savoir circonscrire le champ thématique ouvert par le sujet. Les limites du sujet sont rarement données, elles sont le plus souvent implicites dans l'énoncé. Si l'on reprend l'exemple du sujet « *La sociologie durkheimienne* », ce sujet sous-entend que l'étudiant doit inscrire son travail dans l'histoire de la sociologie en France et en Europe au moment de sa fondation.

Dans tous les cas de figure, c'est à l'étudiant d'annoncer et de justifier ses intentions, c'est à lui d'explicitier les prescriptions implicites qu'il décide de retenir du sujet.

Autant insister donc sur le fait que soigner la rédaction est une condition nécessaire à la réussite de la dissertation.

Il va de soi que l'étudiant doit absolument éviter les impropriétés de vocabulaire et les incorrections de langage, car non seulement ces maladresses risquent fort d'être sanctionnées par le correcteur, mais plus encore elles annulent tous les efforts de composition déployés par l'étudiant.

Disons globalement que l'étudiant doit avoir un quadruple souci lorsqu'il rédige sa dissertation : employer les termes adéquats, respecter la syntaxe, se conformer aux règles grammaticales et développer un style agréable.

Épurer le vocabulaire

Le lexique, c'est-à-dire l'ensemble des termes employés pour rédiger la dissertation, doit faire l'objet d'une sélection rigoureuse de la part de l'étudiant, il s'agit de choisir le terme le mieux adapté au discours, le mot juste, le mot qui convient. Retenir le terme qui convient consiste, pour commencer, par écarter soigneusement les impropriétés de langage qui n'ont pas leur place dans une dissertation. Voici quelques formes fautives qu'il convient d'écarter impérativement.

- Les fautes d'orthographe : quelques inattentions peuvent être tolérées, mais une faute d'accord ou un mot mal orthographié sont toujours des sources d'irritation pour le lecteur. L'étudiant peut se rapporter ci-après à la liste des fautes d'orthographe les plus courantes pour éviter de les reproduire. La liste présente la forme fautive puis la forme exacte.

Appeller -> Appeler

Asujettir -> Assujettir

Boulversement -> Bouleversement

C'est à dire -> C'est-à-dire

Criticable -> Critiquable

Dilemme -> Dilemme

Développer -> Développer

Éroné -> Erroné

Expension -> Expansion

Extansion -> Extension

Hormie -> Hormis

Interppeler -> Interpeller

Notament -> Notamment

Parnis -> Parmi

Pécunière -> Pécuniaire

Pratiquable -> Praticable

Succint -> Succinct

Sussurer -> Susurrer

Vis à vis -> Vis-à-vis

- Les néologismes : les mots qui ne figurent pas dans le dictionnaire ne sont pas recevables dans le cadre d'une dissertation (*solutionner pour résoudre, par exemple*).

- Les barbarismes : ce sont des fautes grossières de langage qui relèvent soit du contresens (par exemple, *conséquent pour important*), soit d'une orthographe fautive (*fratras pour frères, ils croivent pour ils croient...*).

- Les pléonasmes : ce sont des répétitions inutiles et maladroites (*descendre en bas pour descendre, rédiger par écrit pour écrire...*).

- Les paronymes : ce sont des mots proches par leur prononciation et éloignés par leur sens, il convient donc d'y être attentif pour ne pas faire de confusion (*acceptation et acception, affirmer et infirmer, allusion et illusion, aménager et emménager, apurer et épurer, attention et intention...*).

L'exigence de ce travail d'écriture doit également conduire l'étudiant à éviter les termes du discours relevant d'un niveau de langue familier ou simplement oral.

- Les aphérèses (*bus pour autobus...*), les apocopes (*maths pour mathématiques...*) et de manière générale toute forme d'abréviation (*USA pour Etats-Unis...*).

- Les jargons déplacés (*programmer son temps au lieu de organiser son temps, gérer ses émotions au lieu de contrôler ses émotions...*).

- Les anglicismes envahissants (*listing au lieu de listage, mailing au lieu de publipostage*).

Au-delà de ces précautions d'usage, l'étudiant doit s'appliquer à utiliser les concepts et les notions propres à la discipline sociologique, dans la mesure où ils permettent de répondre convenablement au sujet. Aussi, il s'efforce toujours de définir clairement et simplement les termes qu'il entend employer. Concernant le travail de définition du vocabulaire sociologique, l'étudiant peut se reporter utilement au *Dictionnaire de la Sociologie*, publié sous la direction d'André Akoun et Pierre Añsart chez Robert-Seuil (1999).

En résumé, l'étudiant doit s'efforcer de déployer un vocabulaire correct et précis, ce qui ne signifie pas forcément ennuyeux. En effet, rien n'interdit de produire raisonnablement des effets des styles, notamment

en jouant sur la connotation des mots qui débordent leur simple dénotation et confèrent à la langue un pouvoir de suggestion (écrire par exemple le feu pour exprimer la passion). S'il ne veut pas se contenter de produire un texte clair mais plat, l'étudiant peut choisir des synonymes plus recherchés à la place de mots communs usés et parfois galvaudés, afin d'exprimer avec plus de force ses idées. Varier le vocabulaire pour éviter la monotonie, cela veut aussi dire varier les mots de liaison (c'est-à-dire, en d'autres termes, autrement dit, en résumé ; mais, par contre, en revanche, cependant, néanmoins, toutefois, au contraire ; donc, par conséquent, aussi, c'est pourquoi, de ce fait...). Attention cependant, la dissertation sociologique ne saurait se réduire à un simple exercice littéraire, la richesse du vocabulaire ne vaut qu'au service d'un discours qui reste avant tout académique.

Observer la syntaxe

La rédaction de la dissertation doit se faire dans le respect des règles de construction grammaticale de la phrase afin de favoriser l'intelligibilité du discours. Une syntaxe simple et claire protège des risques d'incompréhension et facilite grandement la lecture ; en un mot, elle rend la communication plus efficace, ce qui doit rester une préoccupation centrale pour l'étudiant. Précisons que ce n'est pas au correcteur de deviner ce que l'étudiant a voulu dire, c'est à l'étudiant de s'exprimer avec suffisamment de limpidité pour se faire comprendre.

L'agencement dans la phrase

Dans sa configuration la plus simple, une phrase est une proposition principale constituée au moins de deux éléments : un groupe nominal (le sujet) et un groupe verbal (le prédicat), le groupe verbal apportant une information sur le groupe nominal.

Dans une phrase plus complexe, la proposition principale se combine avec des propositions subordonnées qui sont dans une relation de dépendance syntaxique par rapport à la proposition principale. Les propositions subordonnées viennent indéniablement enrichir l'information contenue dans la proposition principale ; cependant, à trop complexifier la phrase on risque parfois de l'obscurcir. Il convient de trouver un équilibre entre une syntaxe assez complexe pour exprimer les nuances et les subtilités du discours et une syntaxe suffisamment claire pour préserver la lisibilité du texte.

L'agencement entre les phrases

Le texte étant constitué d'une succession de phrases, il convient également de veiller à bien marquer les liaisons entre les phrases, de manière à ce que la nature des enchaînements logiques apparaisse

intuitivement à la lecture. L'objectif étant de veiller à créer les conditions d'une lecture fluide. A chaque type d'articulation logique correspondent des opérateurs précis :

- énumération : d'abord... puis ou ensuite... enfin ; en premier lieu... en second lieu ;
- addition : encore, de plus, en outre, et même, voire ;
- temps : avant... pendant... après ; hier... aujourd'hui... demain ;
- enchaînement explicatif/causes : parce que, puisque, du fait que, en raison de, car ;
- enchaînement explicatif/conséquences : c'est pourquoi, donc, de ce fait, ainsi, par conséquent, en conséquence, à cet effet, par suite ;
- alternative : d'une part... d'autre part ; d'un côté... d'un autre côté ; soit... soit ; ou bien... ou bien ;
- comparaison : comme, tel, de même, à l'instar ;
- opposition ou restriction : par contre, en revanche, au contraire, a contrario, cependant, toutefois, néanmoins, pourtant, mais ;
- argumentation : or, d'ailleurs, par ailleurs ;
- synthèse ou aboutissement : en bref, en résumé, au total, en définitive, en somme, finalement, pour toutes ces raisons, pour terminer, pour conclure.

Promouvoir un style

L'étudiant doit éviter les impropriétés de langage et les incorrections grammaticales, il peut également s'efforcer de développer un style d'écriture, entendons par là une manière personnelle de s'exprimer qui ne soit pas sans originalité tout en répondant aux critères d'un discours de type universitaire. La recherche d'un style suppose une certaine créativité, aussi l'étudiant doit refuser les truismes et les idées reçues pour mettre en avant son propre discours avec ses différences et son imagination s'il veut capter et retenir l'attention du lecteur.

Ce style propre d'écriture que l'étudiant doit se forger mérite d'être guidé par la recherche de précision et de concision. Ainsi, l'étudiant doit éviter les phrases longues et complexes qui sont autant de sources d'obscurité, il doit préférer les phrases construites sur un schéma syntaxique simple du type sujet/verbe/complément qui a pour effet de faciliter grandement la lecture. Il est conseillé de ne développer qu'une seule idée par phrase, voire par paragraphe, par souci d'efficacité. Si l'étudiant doit se garder d'une écriture trop bavarde au profit d'une écriture dépouillée, concentrée sur l'essentiel, il doit également veiller à ne pas employer une écriture trop elliptique et allusive ; au contraire, il ne doit pas hésiter à guider le lecteur pas à pas en explicitant à chaque fois son propos et surtout en marquant bien les articulations logiques entre les différentes parties de son texte

187

L'étudiant doit donc produire un vrai travail d'écriture et trouver un style qui valorise son discours. Ce style se doit d'être sans familiarité ni préciosité, un style à la fois clair et sobre sans pour autant être plat et ennuyeux. Retenons qu'une écriture maîtrisée est toujours perçue comme l'indice d'une pensée maîtrisée.

Savoir répartir son temps

La bonne gestion du temps est un élément déterminant dans la réussite de l'exercice. Aussi l'étudiant ne doit ni traîner ni se précipiter, il doit trouver un rythme adapté pour accomplir l'épreuve dans de bonnes conditions. A partir de la vision d'ensemble du travail que représente la composition d'une dissertation et du temps accordé à l'épreuve, il convient à l'étudiant de répartir judicieusement son temps entre chacune des étapes. Pour une épreuve d'une durée de trois heures (180 minutes), voici une proposition concernant la répartition approximative du temps à attribuer à chaque étape :

- analyse du sujet : 15 minutes ;
- recherche et organisation des idées : 30 minutes ;
- élaboration du plan : 30 minutes ;
- écriture : 90 minutes ;
- relecture : 15 minutes.

5. Le mémoire de licence ou TES (travail d'étude en sociologie)

Le mémoire ou le TES de la licence de sociologie clôt la formation du premier grade en l'ouvrant sur la forme du travail universitaire par excellence, c'est-à-dire la production d'un discours écrit s'alignant sur les normes rédactionnelles de la production scientifique. Effectivement, les principes de rédaction du mémoire de licence se calquent, toute proportion gardée, sur les principes de rédaction de la thèse, celle-ci restant l'ultime référence pour ce type de travaux. L'exercice du mémoire de licence vise donc à familiariser suffisamment tôt l'étudiant avec les exigences rédactionnelles d'un discours écrit de nature scientifique.

On peut envisager le mémoire de licence de différentes façons, sous la forme d'un projet de recherche ou d'un rapport de recherche. Cependant, il prend le plus souvent la forme d'un projet de recherche appelé à se poursuivre dans le cadre du master. Dans tous les cas, il convient à l'étudiant de préciser les enjeux du mémoire directement avec son directeur de recherche.

Quoi qu'il en soit, le mémoire de licence, comme toute production de recherche, est soumis à des normes rédactionnelles strictes qu'il convient de respecter scrupuleusement. En effet, le respect de ces normes rédactionnelles est le premier indice de scientificité d'un discours de recherche. L'étudiant aurait tort de négliger cet aspect purement formel du mémoire de licence, alors que c'est principalement sur ce point que risque de se jouer son évaluation. Quand bien même l'étudiant doit devenir l'auteur de son mémoire, l'écriture du mémoire de licence ne saurait se confondre avec un simple exercice de style littéraire. Il s'agit essentiellement pour l'étudiant d'être capable de restituer, à travers la logique de la construction du mémoire, la logique de son raisonnement intellectuel. Autrement dit, la forme ne doit pas être envisagée comme l'envers du fond mais comme sa manifestation la plus tangible.

Ce sont les principales normes rédactionnelles qui doivent régler la composition du mémoire de licence qu'il s'agit à présent d'exposer ici.